



IMU

Intelligences des Mondes Urbains

UNIVERSITÉ DE LYON

APPEL À SUJET MASTER RECHERCHE 2012

Titre : Créer les conditions du "vivre ensemble". Le cas des dispositifs destinés à des usagers de drogues à Lyon.

Encadrants : Thomas Bujon (sociologue), Christine Dourlens (sociologue), Gwenola Le Naour (politiste), Emmanuel Martinai (géographe)

Laboratoires & équipes IMU des encadrants : Triangle, EVS

Thèmes IMU concernés par le sujet : Thème 2 – Résilience, risque, sécurité, vulnérabilité, santé et **Thème 4** - Sociétés, temporalités, modes de vie, normes

SUJET :

Ce projet de mémoire de master 2 recherche s'inscrit dans une recherche collective menée dans le cadre d'un projet financé en partie par la Direction Générale de la santé. Il porte sur l'acceptabilité des structures destinées à des publics précaires dans la ville.

Cette recherche collective fait également l'objet d'un partenariat avec plusieurs salariés du dispositif d'appui Rhône-Alpes addictions (Darra, anciennement CIRDD Rhône Alpes, <http://www.cirdd-ra.org/cirdd.php>). Il s'agit de s'interroger sur les conditions de la tolérance d'outils et dispositifs destinés à des publics considérés comme précaires, voire déviants, ici des usagers de drogues utilisant des automates-échangeurs de seringues ou fréquentant des centres d'accueil ou d'hébergement.

Le mémoire de master 2 s'intégrera dans une équipe plus large et aura pour terrain la ville de Lyon qui pour le moment n'a fait l'objet d'aucunes recherches sur ces questions contrairement à d'autres villes françaises comme Paris ou Marseille.

L'ambition est de comprendre pourquoi et comment certaines expériences permettent de lutter durablement contre les troubles à l'ordre public (violences sur personnes, dégradations de biens, présence de seringues usagées dans l'espace public, etc.), et ce faisant facilitent le « vivre ensemble ».

Compétences complémentaires des partenaires IMU impliqués :

L'équipe se compose de sociologues, politiste et géographe, ceci afin de couvrir les différents aspects du problème.

Il s'agira, en effet, de s'interroger à la fois sur des considérations techniques, notamment concernant l'architecture et la forme de ces outils qui s'adaptent à leur environnement, des aspects sociaux (sociologie du quartier d'implantation) et des dynamiques géographiques et territoriales. A titre d'exemple, on peut évoquer le fait que les dispositifs et outils destinés aux usagers de drogues sont majoritairement implantés dans les centres des villes et concernant des populations mobiles, la question de leur implantation en zones péri-urbaines ou en banlieue est fréquemment évoquée, mais le centre-ville leur est le plus souvent préféré ceci afin d'éviter la stigmatisation de certains quartiers.

Pourquoi ce sujet est-il important pour IMU ?

Ce sujet s'inscrit dans deux des axes d'IMU "Résilience, risque, sécurité, vulnérabilité, santé" et "Sociétés, temporalités, modes de vie, normes". Il s'intéresse particulièrement à l'inclusion de populations marginales dans la ville via des outils et dispositifs censés faciliter leur accueil. Au travers de ces populations et des politiques dont elles font l'objet, il s'agit d'interroger la capacité des villes modernes, au travers l'exemple de différents quartiers de Lyon où les usagers de drogues sont présents, à produire les conditions du "vivre ensemble".